

Pour diffusion immédiate

La boucle virtuelle bovine Novembre 2005



Identification permanente des veaux d'embouche achetés hors Québec

Les producteurs de bovins du Canada (sauf ceux du Québec) ayant dorénavant la possibilité d'identifier leurs animaux avec une boucle électronique canadienne, certains producteurs de bouvillons d'abattage du Québec se retrouvent avec une nouvelle problématique lorsqu'ils achètent des veaux d'embouche des autres provinces canadiennes.

Afin de respecter la double identification en vigueur au Québec, les producteurs ont ainsi la possibilité de :

- commander un panneau visuel chez ATQ, portant le même numéro que la boucle électronique canadienne;
- utiliser un panneau visuel vierge sur lequel ils inscrivent le numéro de la boucle électronique canadienne.

Et, depuis septembre dernier, les **producteurs de bouvillons d'abattage qui sont assurés avec le Programme ASRA** (Assurance stabilisation du revenu agricole) de La Financière agricole, ont maintenant une **troisième possibilité**, soit celle de commander des panneaux visuels de sécurité de couleur jaune.

Ces **panneaux visuels jaunes**, destinés au secteur du bouvillon d'abattage, sont dotés d'une première série de sept (7) chiffres au haut de la boucle (qui correspond au numéro de site du PRO), d'un code à barres et enfin, d'une deuxième série de cinq (5) chiffres séquentiels au bas de la boucle.

Il est important de rappeler ici que les producteurs qui procèdent à l'identification de leurs veaux doivent toujours transmettre à ATQ les numéros des identifiants canadiens, afin que l'on puisse certifier de la traçabilité complète de ces animaux.

Vous trouverez à la page suivante un aide-mémoire visuel, qui a été produit en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec, afin d'aider les producteurs à s'y retrouver plus aisément.

Pour toute question ou information supplémentaire, n'hésitez pas à me contacter ou encore, à contacter le service à la clientèle d'ATQ au 1-866-270-4319.

*Sylvie Boutin
Conseillère à l'information
Agri-Traçabilité Québec
1-866-270-4319 poste 5103
sboutin@agri-tracabilite.qc.ca*



Aide-mémoire
Identification permanente
des veaux d'embouche achetés hors Québec

Scénario 1)

Le veau d'embouche est muni d'un des sept identifiants RFID canadiens approuvés



(Allflex FDX, Allflex HDX, Destron, Nedap, Reyflex, Y-Tex)

(Z-Tag 2-in1 RFID Tag)

Vous devez compléter l'identification avec un panneau visuel du Québec :



En utilisant un panneau visuel jaune commandé chez ATQ

OU



En commandant un panneau visuel chez ATQ avec le numéro canadien correspondant

OU



En inscrivant le numéro canadien sur un panneau visuel vierge



Identification permanente des veaux d'embouche achetés hors Québec

Scénario 2)

Le veau d'embouche est muni d'un panneau visuel canadien (logo unifolié / colorations et formes diverses)

EXEMPLES :



*Dans tous les cas,
il faut toujours transmettre
le numéro de l'identifiant canadien à ATQ !*

**Vous devez compléter avec
un jeu d'identifiants ATQ :**



*Saviez-vous que...
Il est interdit d'enlever des étiquettes
approuvées sur des bovins ?*